

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

**Acquisition, livraison et installation d'équipements
d'analyse des constantes biologiques (biochimie et
hématologie) destinés au suivi physiologique des
modèles pour l'université de Reims Champagne-
Ardenne**

N° du CCTP : 2026PAEUF0U012

Université de Reims Champagne-Ardenne
2 avenue Robert Schuman
51100 Reims

L'ESSENTIEL DU CONTRAT

	Objet	Acquisition, livraison et installation d'équipements d'analyse des constantes biologiques (biochimie et hématologie) destinés au suivi physiologique des modèles pour l'université de Reims Champagne-Ardenne
	Type de contrat	Marché public
	Nombre de lots	2
	Tranches optionnelles	Avec tranches optionnelles
	Clauses sociales	Sans
	Clauses environnementales	Sans
	Durée / Délai	Défini par tranche
	Prix	Prix global forfaitaire
	Variation des prix	Avec
	Avance	Avec

1.Description technique attendue

L'acquisition concerne des équipements d'analyse biologique destinés à la mesure de constantes physiologiques chez les modèles animaux utilisés dans les protocoles expérimentaux.

Le besoin comprend :

- Deux analyseurs automatisés permettant la réalisation de bilans biochimiques à partir de faibles volumes sanguins ;
- Un analyseur automatisé d'hématologie permettant la réalisation de numérations-formules sanguines complètes.

Les équipements devront être adaptés à une utilisation en laboratoire de recherche biomédicale et compatibles avec l'analyse d'échantillons issus de petits rongeurs.

1.1 - Lot n°1 : Analyseurs de biochimie automatisés

Les 2 équipements devront permettre :

- La réalisation automatisée d'analyses biochimiques à partir de faibles volumes d'échantillons sanguins (<100 µL) issus de modèles murins ;
- La mesure de paramètres biochimiques couramment utilisés pour l'évaluation de l'état physiologique des animaux (métabolisme, fonction hépatique, fonction rénale, électrolytes, etc.) ;
- L'utilisation de sang total, plasma ou sérum selon les méthodes analytiques proposées ;
- Une analyse rapide compatible avec les contraintes expérimentales.

Les analyseurs devront également :

- Permettre l'identification, l'enregistrement et l'export des résultats analytiques ;
- Être simples d'utilisation et adaptés à un usage par des personnels techniques de plateforme ;
- Disposer de systèmes de contrôle qualité garantissant la fiabilité des mesures.

Deux appareils devront être fournis.

1.2 - Lot n°2 : Analyseur d'hématologie automatisé

L'équipement devra permettre la réalisation d'analyses hématologiques complètes pour le suivi des modèles animaux.

Il devra notamment permettre :

- La mesure des paramètres érythrocytaires, leucocytaires et plaquettaires ;
- La réalisation de numérations-formules sanguines avec différenciation des populations leucocytaires
- La génération d'indicateurs et de représentations graphiques permettant l'interprétation des résultats
- L'analyse d'échantillons sanguins de faible volume compatibles avec les modèles animaux utilisés en expérimentation.

Un appareil devra être fourni.

2. Résultats à atteindre

Pour les deux lots les équipements devront permettre :

- L'amélioration de la caractérisation physiologique des modèles animaux utilisés dans les protocoles expérimentaux ;
- L'obtention de données biologiques fiables et reproductibles ;
- La réalisation rapide d'analyses biologiques directement au sein des animaleries ;
- La réduction des contraintes expérimentales liées aux prélèvements sanguins.

Ces équipements contribueront au raffinement des procédures expérimentales conformément aux principes des **3R (Replacement, Reduction, Refinement)**.

3. Accessoires et consommables associés

Pour les deux lots les équipements devront être fournis avec l'ensemble des éléments nécessaires à leur fonctionnement initial, notamment :

- Les accessoires nécessaires à l'installation et à la mise en service ;
- Les consommables ou réactifs nécessaires aux premières analyses ;
- La documentation technique et les manuels d'utilisation.

Les fournisseurs devront préciser les consommables nécessaires au fonctionnement courant des équipements.

4. Installation et mise en service

Pour les deux lots la livraison, l'installation et la mise en service des équipements devront être assurées par le fournisseur.

Les équipements seront installés dans les locaux suivants :

- Animalerie du Pôle Santé – Université de Reims Champagne-Ardenne (pour le lot 1)
- Animalerie de l'UFR Sciences Exactes et Naturelles (SEN) – Campus Moulin de la Housse (pour les lots 1 et 2)

Le fournisseur devra procéder :

- À l'installation des équipements ;
- À la vérification de leur bon fonctionnement ;
- À la mise en service opérationnelle.

5. Formation attendue

Une formation à l'utilisation des équipements devra être assurée lors de l'installation.

Cette formation devra porter sur :

- La prise en main des équipements ;
- La réalisation des analyses ;
- L'entretien courant et la maintenance de premier niveau.

La formation devra être dispensée à **au moins deux agents de la plateforme sur l'un des sites de l'URCA..**

6. Maintenance et assistance

Les équipements devront être couverts par une garantie minimale de 2 ans, pièces, main-d'œuvre et déplacement inclus, conformément aux dispositions du CCAP.

Aucun contrat de maintenance préventive ou corrective n'est exigé dans le cadre du présent marché.

L'offre devra comporter des éléments relatifs :

- aux modalités de support technique et d'assistance aux utilisateurs (téléphonique, à distance, sur site) ;
- aux conditions d'intervention en cas de panne ;
- aux délais d'intervention indicatifs.

Une extension de garantie pourra être proposée conformément à l'acte d'engagement.